

chargé, nous vous donnons une ample commission sous notre grand sceau, dans la forme usitée en pareils cas."

L'année 1632 s'ouvrit sans règlement de comptes. Il fallut attendre au 29 mars pour voir signer le traité dit de Saint-Germain-en-Laye, qui fit cesser toutes les difficultés. Le 13 juillet, Thomas Kertk rendit Québec à Emeric de Caen, et partit emportant une riche cargaison de fourrures ; les années 1629-32 lui avaient procuré des sommes énormes.

Les de Caën conservaient leur droit de traite pour l'année 1632. Les Cent-Associés envoyaient quelques colons ou plutôt ce fut le médecin Robert Giffard qui recruta sept ou huit familles percheronnes et les établit à Beauport.

L'année suivante (1633) Champlain arriva de France : c'était le commencement réel du régime des Cent-Associés. Malheureusement, des circonstances multiples entravèrent son action. Les guerres que soutenait continuellement la France ; un penchant nouveau chez les armateurs à se porter vers l'Amérique Centrale ; la mort de Champlain (1635) et les guerres des Iroquois qui suivirent bientôt—tout se conjura pour paralyser le développement du Canada.

A Port-Royal, en Acadie, même chose ; Razilly n'eut pas assez de secours ni assez de temps à sa disposition pour exécuter l'œuvre qu'il avait rêvée ; il mourut, lui aussi (1636) en laissant de petits groupes français isolés, les uns des autres, végétant, peu rasurés et nullement aidés dans leurs entreprises. Ils se maintinrent néanmoins dans ces vastes contrées, et comme les Canadiens, posèrent, avec patience et longueur de temps, les assises d'une colonie française dont Colbert comprit la valeur en 1663 mais que Louis XIV transforma de nouveau en pays de traite dix ans plus tard.

BENJAMIN SULTE

---